

Le Budget 2010-2011**Par idéologie et dogmatisme, organiser la « dé-solidarité »**

Bernard Elie, Sylvie Morel et Vincent van Schendel,
du Collectif d'animation d'*Économie autrement*

Le gouvernement du Québec, par la voix de son ministre des Finances, M. Raymond Bachand, a dévoilé le 30 mars dernier son cadre budgétaire pour l'année 2010-2011, avec l'ambition de poser « des jalons pour l'avenir du Québec »¹. Les mesures qui y sont annoncées vont au-delà de nos pires appréhensions. En effet, nous constatons que le ministre Bachand joue l'avenir du Québec sur la base d'une adhésion sans réserve et ouvertement affichée aux dogmes de la pensée économique « dominante ». Cette pensée en vogue aujourd'hui, est présentée à tort comme étant la seule voie d'explication possible des faits économiques². Cette conception de l'économie est celle du néolibéralisme, fondée sur différentes théories et visions du monde³. Le Collectif d'animation d'*Économie autrement* déplore cet état de faits et y voit l'instrumentalisation éhontée d'argumentations économiques aux fins de la réalisation d'un agenda politique qui était déterminé d'avance. Ce dernier consiste en la substitution progressive du modèle d'État solidaire québécois par celui d'un État minimal producteur d'inégalités. En clair, par idéologie et dogmatisme, en heurtant de plein fouet l'orientation solidaire du modèle de services publics développé au Québec, le gouvernement québécois organise la « dé-solidarité ».

¹ Communiqué de presse no 1, *Budget 2010-2011. Des choix pour l'avenir*, ministère des Finances, Québec, 30 mars 2010.

² Dans notre appel « Pour une autre vision de l'économie », en 2008, nous dénonçons déjà cette absence de pluralisme dans les débats économiques, dû à cette pensée « qui occupe presque tout le terrain et tend à façonner les interventions publiques » ; <http://www.economieautrement.org/spip.php?article1>, p. 4.

³ Conception individualiste de la société, action économique réduite à un postulat de « rationalité » (le type de l'« *homo œconomicus* ») et équilibrage automatique de l'économie assurée par les mécanismes du « marché », telles sont les caractéristiques de ces courants théoriques qui résumant, à eux seuls, l'essentiel de ce qui est enseigné à l'université dans nos départements de « sciences économiques ».

Une adhésion sans réserve aux dogmes de la pensée économique dominante

Le budget 2010-2011 traduit les orientations dictées par la pensée économique dominante, telle qu'elle a été véhiculée par le Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques (CCEFP) et les experts apparentés à ce comité⁴. En effet, le discours alarmiste du CCEFP sur l'état des finances publiques et de la démographie québécoises, promu sans relâche depuis des mois, avec force moyens, sur toutes les tribunes, est repris sans nuance, semblant désormais résumer à lui seul le champ de l'action publique. Ainsi, le budget se résume à une vaste entreprise de rééquilibrage des finances publiques et de lutte contre la dette, omettant tout projet de développement économique rassembleur pour le Québec de demain. L'équilibre budgétaire devra être atteint en 2013-2014, approche dogmatique qui contraste avec celle des autres pays de l'OCDE. Même le Canada s'est montré plus souple pour ne pas risquer de menacer la reprise économique, en se donnant cinq ans pour éliminer son déficit. Il en va de même de l'Ontario, pourtant toujours érigé en modèle pour le Québec, qui, quant à elle, a choisi un horizon de huit ans. Pourtant, l'état des finances publiques québécoises permettait d'autres choix : un budget consolidant nos services publics plutôt que de cibler le déficit zéro. Rappelons que la dette nette du Québec (déduction faite des actifs) est inférieure à la moyenne de l'OCDE⁵.

Ensuite, la croissance annuelle des dépenses de programme sera ramenée à 2,9 % en 2010-2011 (et à 2,2 % annuellement jusqu'en 2013-2014), restriction dépassant même ce que préconisait le CCEFP (une croissance de 3,2 %, niveau déjà bien en deça de la

⁴ Le CCEFP a produit trois fascicules : *Fascicule 1. Le Québec face à ses défis. Des services publics étendus. Une marge de manœuvre étroite. De nouveaux défis à relever*, Gouvernement du Québec, Québec, décembre 2009, 59 p. ; *Fascicule 2. Le Québec face à ses défis. Des pistes de solution. Mieux dépenser et mieux financer nos services publics*, janvier 2010, 94 p. ; et le *Fascicule 3. Le Québec face à ses défis. Une voie durable, pour rester maîtres de nos choix*, février 2010, 86 p. Claude Montmarquette, membre du CCEFP, a aussi présidé le Groupe de travail sur la tarification des services publics qui a produit, en 2008, le rapport intitulé *Mieux tarifer pour mieux vivre ensemble* (Gouvernement du Québec, 276 p.). S'ajoute à cela le rapport du Groupe de travail sur le financement du système de santé, présidé par Claude Castonguay (2008. *En avoir pour notre argent*, Gouvernement du Québec, 317 p.).

⁵ Voir à ce sujet : *Pour une autre lecture des finances publiques. Une réponse au Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques*, 18 février 2010, Économie autrement ; <http://www.economieautrement.org/spip.php?article96>.

moyenne de 4,6 % des sept années précédentes). L'idée d'un « pacte » où « chacun doit faire sa part »⁶ est également retenue du CCEFP. C'est dans ce cadre que le gouvernement met en œuvre une politique de financement axée sur un recours accru à l'impôt indirect (avec la hausse additionnelle de 1 % du taux de la taxe de vente du Québec (de 8,5 % à 9,5 %, au 1er janvier 2012) et la tarification des services publics (droits de scolarité, tarifs d'électricité, ticket modérateur pour les services de santé, pour les plus importants), conformément aux recommandations des rapports Castonguay et Montmarquette et réitérées par le CCEFP. Ces mesures se caractérisent par leur régressivité, d'autant plus que s'y ajoute une contribution santé annuelle pour chaque adulte⁷. Ce pari de la « lucidité »⁸ était bel et bien ce que nombre d'économistes, d'hommes et de femmes politiques ou de personnages influents dans la sphère économique québécoise, pressaient le gouvernement québécois d'accepter. Ce dernier a accédé à ces demandes.

Désolidariser la société

Derrière ce qui ne semble être qu'une approche comptable, se profile cependant un nouveau modèle de société. En effet, ce budget procède à une attaque frontale du modèle d'État solidaire caractérisant le Québec moderne, unique en Amérique du Nord, et qui fait l'envie de plusieurs de nos voisins. La politique de financement choisie par le gouvernement du Québec heurte de front les principes de solidarité qui en sont au cœur. Aucun « effort collectif » en effet dans ce retour à l'équilibre budgétaire : l'essentiel de l'effort requis pour atteindre le déficit zéro reposera sur les citoyens et citoyennes à moyen et à faible revenus. Car le gouvernement refuse obstinément de recourir davantage à cette source de financement authentiquement solidaire qu'est l'impôt sur le revenu, celui des particuliers et celui des sociétés. Mais, outre qu'il se tourne vers des formes

⁶ Fascicule 3, *op. cit.*, p. 59.

⁷ Dans le budget, celle-ci est fixée à un montant identique pour chaque adulte (de 25 \$ en 2010, de 100 \$ en 2011 et de 200 \$ à compter de 2012). Suite aux interventions de Claude Castonguay, le gouvernement a annoncé qu'il allait moduler cette contribution en fonction du revenu. La séquence est plutôt curieuse dans la mesure où C. Castonguay est l'un de ceux qui ont conseillé le plus étroitement Raymond Bachand dans la préparation de son budget. Faut-il voir dans cette marche arrière une manière de faciliter l'acceptation du reste des mesures, comme certains observateurs l'ont supposé ?

⁸ R. Dutrisac, « A l'assaut du modèle québécois. Le premier budget Bachand fait le pari de la « lucidité » », *Le Devoir*, 31 mars 2010, p. A1.

régressives de financement, l'État du Québec fait passer à l'avant-plan le principe de l'utilisateur-payeur, en fonction duquel le paiement des services doit être imputé à ceux qui les utilisent. Ce dernier, au cœur du rapport Montmarquette, selon qui il est essentiel de responsabiliser les utilisateurs des services publics quant au coût réel de ces derniers, correspond à un abandon des responsabilités collectives de l'État. Le virage engagé avec le budget est donc très important. Ajoutons que le gouvernement a allégé la fiscalité des particuliers de 5,4 milliards entre 2003 et 2009⁹, un montant équivalent à celui qui sera récolté avec les nouveaux tarifs et taxes. Par la dévalorisation des missions de l'État, le dénigrement de ses employés et la réduction des services qui découlera des restrictions budgétaires, le gouvernement du Québec fait aussi peser sur la population québécoise le coût de la détérioration des services publics. Moins de services leur seront offerts, de sorte qu'il est faux de prétendre que les ménages ne supporteront que 31 % de l'effort requis pour rétablir l'équilibre des finances publiques. La diminution de l'offre de services publics fera peser sur eux l'essentiel de cet ajustement structurel.

De nombreux groupes d'intérêt bénéficieront de ces décisions gouvernementales, dont l'industrie des services privés aux personnes dans le domaine de la santé et des services sociaux et dans celui de l'éducation, que l'extension de la règle de remplacement d'un fonctionnaire sur deux partant à la retraite dans les réseaux du secteur public offrant ces services, ne manquera pas de promouvoir. Le secteur des assurances commerciales sera sans contredit un autre des grands bénéficiaires de la dégradation du service public de santé. L'État, sous la houlette d'un gouvernement adhérent à l'idéologie du néolibéralisme, se fait, avec ce budget, l'agent accélérateur de la substitution progressive de notre modèle de services publics par un modèle américanisé de dispensation de services par l'entreprise privée à but lucratif, financé de manière grandissante par la dépense privée au moyen de tarifs et de taxes indirectes.

L'égalité entre les hommes et les femmes est une valeur chère à la société québécoise. Le transfert du mandat de la Commission de l'équité salariale à la Commission des droits de

⁹ Finances Québec, *Budget 2009-2010. Le revenu des Québécois : les progrès accomplis*, Québec, Gouvernement du Québec, mars 2009. p. 1.

la personne et de la jeunesse représente, à cet égard, un recul significatif. Le modèle québécois est, enfin, un modèle de démocratie industrielle en Amérique du Nord. La création de toutes pièces de la Commission nationale de la participation au marché du travail, dotée d'un budget de 1 million de dollars, contrevient également au modèle de partenariat développé au Québec dans le domaine du travail. Le mandat donnée à cette commission révèle à nouveau l'empreinte de l'économie dominante, l'inspiration venant encore des travaux du CIRANO, de ceux, notamment, de Claude Castonguay, qui vient de mettre sur le devant de la scène l'idée faussement nouvelle de « vieillissement actif ». Cette mesure du budget va à l'encontre de l'approche de démocratie participative développée au Québec, le gouvernement donnant préséance à un modèle « d'affaires » des relations de travail, en passant outre les institutions partenariales existantes et en confiant la co-direction de cette commission à la présidente de la Fédération des chambres de commerce du Québec, Françoise Bertrand. Il insécurise aussi plusieurs milieux en déstructurant des lieux de recherche, d'échange et d'innovation (Fonds de recherche universitaires, Conseil permanent de la jeunesse, notamment) qui avaient su développer un savoir-faire et gagner la confiance de leurs réseaux respectifs.

Cadrer les politiques publiques

Ce qui frappe aussi dans ce budget, au-delà des tarifs, du quasi-gel (et donc des coupures réelles) de dépenses et de la volonté absurde d'atteindre le déficit zéro en trois ans, c'est à quel point *ils* (le gouvernement et ses « experts ») ont été capables de définir la situation dans leurs termes et de convaincre une bonne partie des médias et nombre d'observateurs et d'acteurs de la scène politique, sociale et économique de la véracité de leurs dires. En effet, ceux-ci ont repris depuis quelques mois les arguments du CCEFP : le Québec est trop endetté, le déficit doit être éliminé coûte que coûte, il faut responsabiliser le consommateur de services (Adieu citoyen !), l'impôt sur le revenu décourage le travail, les services publics sont inefficaces. Ce discours, répété, relayé de façon complaisante par certains médias (Québécor, Gesca...), est construit de façon systématique depuis une vingtaine d'années, à renfort de rapports, toujours signés par des « experts » se situant dans la même mouvance. On affirme ensuite que les économistes font consensus.

Ce faisant, un nouveau cadre est défini pour les politiques publiques, c'est-à-dire une nouvelle façon de les penser, de les financer, de les évaluer. La dé-solidarité est ainsi organisée, nous préparant des lendemains difficiles. Certes, les tarifs augmenteront progressivement. Certes, l'activité économique au cours des prochaines années reprendra de la vigueur (si toutefois une nouvelle crise financière ne se pointe pas à l'horizon), encouragée par la poursuite des investissements publics dans les infrastructures et la reprise mondiale. Le gouvernement aura beau jeu de dire que sa politique est responsable de l'embellie. Mais on n'aura rien fait pour affronter les défis des prochaines années et quand la tempête reviendra, ce sera une société plus inégalitaire, ayant perdu certains de ses outils collectifs qui devra l'affronter. En fait, ce budget fait penser aux médecins des temps anciens qui soignaient la fièvre en opérant des saignées sur les malades.

D'autres diagnostics et d'autres voies d'action sont nécessaires

A l'heure actuelle, dans de nombreux pays, les dogmes de l'économie dominante sont remis en cause, tant au niveau théorique que sur le plan des politiques publiques qui en découlent, cela en raison des menaces qu'ils font peser sur l'avenir de nos sociétés et celui de la planète. Car les vraies « vaches sacrées » sont cette pensée unique en économie et son pendant politique, le néolibéralisme, que les hommes et femmes politiques, de même qu'une grande partie des économistes, continuent de nous présenter comme seules options possibles dans les champs de l'analyse économique et des politiques publiques. La pensée unique est, non seulement en panne d'inspiration et de véritables solutions, elle est également l'une des raisons de la déroute que nous connaissons aujourd'hui sur le plan du développement. Il est donc essentiel de concevoir nos politiques publiques en puisant dans les autres courants de pensée en économie. La véritable audace, en somme, ce serait d'oser proposer à la population d'authentiques moyens pour éviter que ne se réédite la crise, en changeant les paramètres fondamentaux de nos institutions économiques.

Le budget d'un gouvernement est une pièce essentielle d'un projet de société, puisqu'il consigne les engagements budgétaires qui en orientent et en assurent le développement.

On ne saurait s'avancer dans cette voie sans engager non plus un véritable débat public, ce qui a fait cruellement défaut avant le dépôt de ce budget. Mais le gouvernement ne veut surtout pas de débat.

Nous déplorons l'utilisation par le gouvernement des argumentaires d'économistes se situant dans la mouvance théorique de la pensée dominante, pour faire avaliser par la population ses décisions politiques. La « science économique » est ici la caution « scientifique » que le gouvernement Charest a utilisée pour légitimer la réalisation d'un programme politique qu'il attendait de mettre à exécution. Pour des raisons idéologiques, le gouvernement a mis de côté l'expertise des nombreux autres économistes québécois qui n'adhèrent ni à cette idéologie néolibérale, ni au courant théorique dominant dont s'inspirent les seuls « experts » consultés. Puisant à d'autres courants théoriques en économie, cette expertise différente permettrait d'ouvrir considérablement la palette des choix qui sont offerts aujourd'hui à la population québécoise. Cette dernière est maintenant piégée dans le corridor étroit de solutions qui vont à l'encontre de son développement harmonieux. Le gouvernement du Québec s'est volontairement privé de cette expertise alternative. En effet, il a emboîté le pas aux recommandations présentées par le CCEFP, malgré le fait que de nombreuses voix s'étaient élevées au Québec pour dénoncer le caractère tronqué de l'exercice mené par ce groupe d'experts.

Pour notre part, à *Économie autrement*, nous avons agi en ce sens en réunissant plus de cinquante économistes autour d'un texte dénonçant les mythes véhiculés dans les analyses du CCEFP¹⁰. Car d'autres choix sont possibles aux niveaux des politiques fiscale et budgétaire. Et il est faux de prétendre que « l'analyse économique » oblige à rétablir l'équilibre budgétaire en trois ans, empêche de hausser l'impôt sur le revenu des particuliers ou de le rendre, d'autres manières, plus progressif, force à renoncer à imposer davantage le revenu des entreprises tout comme à relever les taxes sur les biens de luxe.

¹⁰ *Pour une autre lecture des finances publiques. Une réponse au Comité consultatif sur l'économie et les finances publiques, op. cit.*

Mettre en péril le modèle social qui caractérise le Québec moderne est une erreur. Il faut, au contraire, donner la priorité au développement de services publics (de santé, d'éducation, de garde, d'emploi, etc.) de qualité, en rémunérant convenablement les employé-e-s de l'État, en majorité des femmes, faut-il rappeler. De bons services publics sont une source de développement pour préserver l'avenir du Québec. Une véritable politique industrielle et d'aménagement du territoire, taillée à la mesure de nos besoins spécifiques est aussi requise. Il en va de même d'une fiscalité écologique.

Nous l'avons dit, ce qui frappe, au-delà du budget, c'est comment le gouvernement et ses experts ont réussi à imposer leur diagnostic, au mépris des faits pourtant vérifiables, au mépris de tout véritable débat et à quel point ce discours justificateur a été préparé, diffusé, organisé. Il y a là à la fois un enseignement et un défi : le débat d'idées est essentiel et il est à organiser, débouchant sur des propositions concrètes, pour définir les défis de la société québécoise et les moyens d'y faire face ; pour démontrer que la solidarité et la démocratie sont aussi et d'abord des outils de développement. Ce défi comporte aussi une dimension théorique : pour montrer les insuffisances et les mythes que comportent les diagnostics actuels et pour asseoir rigoureusement une autre vision du monde et penser autrement et de façon cohérente les questions économiques. Car on ne peut que constater la pauvreté de l'analyse économique qui est diffusée dans les grands médias au Québec¹¹. Confiné aux canons idéologiques néolibéraux, le menu d'options reste peu garni. La nécessité d'une formation citoyenne sur les questions économiques est devenue, de ce point de vue, impérieuse.

Économie autrement a contribué à sa façon à promouvoir ce débat et continuera de le faire avec les groupes qui le jugeront nécessaire. Il y a urgence.

¹¹ Il faut noter, cependant, que notre télévision et notre radio publiques font de plus en plus d'efforts pour se démarquer à cet égard. La presse indépendante est également à évaluer différemment.